

Santé
Equilibre
Nutrition

**Centre municipal
de santé**

**Centre municipal
de santé**

**Consultations
diététiques**

**Mardi de 9h à 12h
et de 14h à 17h**

**Uniquement
sur rendez-vous
au 02 47 63 43 60**



Consultations tout public

Enfants et adolescents,
adultes et personnes âgées

Un état de santé particulier

(dénutrition ou malnutrition, surpoids, obésité ou maigreur, hypertension, excès de cholestérol ou de triglycérides, troubles digestifs, endométriose, troubles du comportement alimentaire, etc.)

Une situation particulière

(grossesse ou allaitement, ménopause, pratique sportive, intervention chirurgicale...)

Une pathologie

(maladie chronique ou ALD : diabète, maladie cardio-vasculaire, cancer,...)

Vous souhaitez parler de votre alimentation et de votre santé ?

Centre municipal de santé

Un ou des entretiens individuels avec des conseils personnalisés :

- Rythme et composition des repas
- Choix adapté des aliments
- Proposition de menus
- Astuces de cuisine

Comment y avoir accès ?

- Sur une demande personnelle
- Sur recommandation d'un professionnel de santé
- Sur adressage par le médecin traitant, avec présentation d'une ordonnance médicale

Un courrier de liaison est rédigé à destination de votre médecin traitant.

Tarifs

- Présentation obligatoire d'une ordonnance médicale
- Certaines mutuelles acceptent un remboursement des consultations.
- Renseignez-vous auprès d'elles.

Une facture sera délivrée à votre demande.

Les séances sont assurées par
Marie DIACRE,
Diététicienne-Nutritionniste

Le diététicien n'est pas un médecin, mais un professionnel de l'alimentation et de la nutrition.
Son titre est protégé par la loi